

# Le Saint-Sulpicien

Décembre 2022 - N°16



*Joyeuses Fêtes  
de Noël*

## SOMMAIRE

### ACTUALITÉS

Hommages funéraires p. 2-3

Territoires engagés pour la nature p.4-5

### VIE COMMUNALE

Repas des aînés p.6

Goûter de Noël p. 7

Etat-civil p.7

INFOS PRATIQUES p.8

## Le mot du maire

L'année 2022 touche à sa fin et les festivités de fin d'année approchent !

Pour que petits et grands puissent s'imprégner de la magie de Noël, sapin et décorations ont pris place sur le parvis de l'église, au centre du village, et vous trouverez d'ores et déjà dans les pages de ce bulletin des photos des traditionnelles animations : déjeuner des aînés, vin chaud de Noël (pages 6 et 7) ... Des moments de convivialité bien sympathiques et réjouissants !

L'occasion pour moi de remercier à nouveau toutes celles et ceux qui contribuent à donner de la vie et de la joie à notre village, élus du Conseil municipal, membres du Comité des fêtes et ceux de la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) qui se chargent également, comme chaque année, de réaliser et distribuer les colis de Noël !

La fin d'année coïncide également avec la préparation du budget 2023. Le contexte économique difficile qui touche de plein fouet les particuliers et les collectivités territoriales n'épargne pas Saint-Sulpice-de-Favières. Les coûts explosent dans de nombreux domaines (énergie, eau, alimentation, matières premières...) Du fait de notre nombre d'habitants, la commune est éligible à différents dispositifs mis en place par l'État pour amortir cette crise... comme le sont les particuliers. Le bouclier est tout de même de 15% ; le budget de l'exercice 2023 sera certainement contraint.

Pour contribuer à maîtriser les coûts en énergie, des mesures ont déjà été prises (illuminations de Noël limitées au cœur du village par rapport aux années précédentes, températures raisonnables à l'école maternelle et à la mairie). Pour la messe de Noël nous inaugurerons cependant le nouvel éclairage de mise en valeur de notre église !

La décision de l'extinction de l'éclairage public sur toute la commune de minuit à 5 heures, quant à elle, permettra à la Communauté de communes qui en a la charge de réaliser des économies substantielles. En répondant à des objectifs écologiques nécessaires (lutte contre la pollution lumineuse, protection de la faune et de la flore...) elle s'aligne également sur notre nouvelle reconnaissance en tant que « Territoire engagée pour la nature » par le Conseil régional et l'Agence Régionale de la Biodiversité (page 4)

Nous nous retrouverons le 28 janvier 2023 pour la Cérémonie des vœux.

D'ici là, je vous souhaite, à toutes et tous, au nom du Conseil municipal, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. Qu'elles soient empreintes de convivialité, de joie et d'esprit de famille !

Fidèlement,  
Olivier Petrilli

## Franklin PICARD (1943-2022)

Franklin PICARD naît à Saint-Sulpice-de-Favières (au château de Ker-Jacques) le 26 octobre 1943, c'est l'aîné d'une famille de 5 enfants. Il se marie à St Laurent du Pape le 12 septembre 1981 avec Claire FOUGEIROL. La bénédiction nuptiale leur est donnée le 26 septembre à St Sulpice de Favières. Franklin et Claire auront 3 enfants : Colombe, Rémi et Louis-Marie. Le 29 octobre 2022 Franklin décède brutalement d'une crise cardiaque à son domicile parisien, trois jours après être entré dans sa quatre-vingtième année. Il repose depuis le 4 novembre dans la sépulture de ses parents à Saint-Sulpice-de-Favières.

Tout jeune il s'intéresse déjà à la botanique; pendant ses vacances à Saint-Jean-Cap-Ferrat il rencontre un jardinier, Albert CANELLA (1924-2002), qui l'aide à confectionner son premier herbier.

En 1954, il a 11 ans, ses parents achètent le domaine de SEGREZ aux descendants du botaniste Alphonse LAVALLÉE, créateur du plus grand arboretum du monde. Le parc est alors dévasté par les Allemands qui ont coupé les arbres pour se chauffer.

Franklin aime à rappeler que, faute d'entretien, le parc a des allures de jungle, dans lequel il passe ses premières années d'adolescent à jouer les Tarzan en tirant sur les lianes.

Après avoir défriché la «forêt vierge » de SEGREZ avec son père et ses trois frères (Jean-Christophe, Olivier et Edmond-Pierre), il y découvre de curieux spécimens d'arbres (des chênes à feuilles de châtaigner, des hêtres tortueux, des érables à feuilles de charme,...).

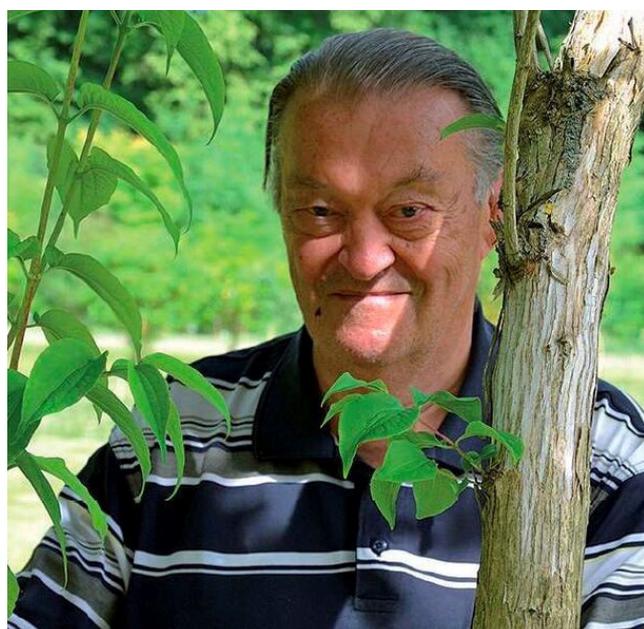
Jean et Aline RAYNAL, du Museum national d'histoire naturelle, lui confirment la présence d'arbres exotiques acclimatés jusqu'en 1884 par Alphonse LAVALLÉE dans son « arboretum segrezianum ». Ils l'aideront à se former à la botanique et à constituer l'herbier de ce qui subsiste de l'arboretum.

Franklin fait carrière dans l'entreprise familiale YACCO « L'huile des records du monde », dont il devient Directeur de l'exportation. Ses nombreux voyages professionnels lui permettent d'assouvir sa passion des arbres, et de nouer de multiples contacts botaniques à travers le monde.

Il adhère à l'Association des Parcs et Jardins Botaniques de France (APBF) où il rencontre d'éminents botanistes et notamment le Docteur Charles FAVIER (1904-1993), qui possède le parc botanique de la Fauconnière à Octeville sur les hauteurs de Cherbourg ; ou encore l'ingénieur agronome Jean POURTET (1908-1984), qui gère l'Arboretum national des Barres à Nogent-sur-Vernisson. Celui-là même où Maurice de VILMORIN avait recueilli les jeunes pousses d'Alphonse LAVALLÉE, après son décès.

Notre dendrologue autodidacte y fait également la connaissance de Jean-Pierre DEMOLY (Docteur en géomorphologie et dynamique des milieux naturels), avec qui il rédigera notamment le Guide du patrimoine botanique de France. Une somme de 1 098 pages publiée en 2005 chez Actes Sud, dans laquelle les deux auteurs dressent l'inventaire de 600 jardins et décrivent 4 500 espèces rares.

Tout comme Alphonse LAVALLÉE, Franklin PICARD plantera à SEGREZ près d'un millier d'arbres et arbustes exotiques, rapportés majoritairement de Chine.



Franklin PICARD est cofondateur en 1980 du Conservatoire des collections végétales spécialisées (CCVS). Le 7 novembre 2015, cette association fête ses 25 ans à SEGREZ, là où les deux hommes ont relevé le défi d'approvoiser les arbres les plus rares à un siècle de distance.

L'arboretum de SEGREZ retrouve doucement sa splendeur, il est d'abord inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 2009, puis obtient en 2011 la distinction de « Jardin remarquable ».

Ceux qui ont eu le privilège d'assister aux visites de SEGREZ conduites par Franklin PICARD, se souviennent de cet homme, chaleureux et passionné, qui partageait avec ses hôtes ses descriptions savantes mêlées d'anecdotes savoureuses. Il aimait terminer ses visites en rassemblant ses visiteurs sous le dôme des deux hêtres tortueux, qu'il appelait la « Cathédrale de SEGREZ ».

Si la plupart des anciens saint-sulpiciens connaissent le botaniste Franklin (qui fut conseiller municipal de 1971 à 1977), presque tous ignoraient sa passion pour les archives sonores. Il a en effet constitué la plus grande collection privée d'enregistrements sonores (200 000) avec notamment les voix de BRAHMS, CHURCHILL, COCTEAU, EIFFEL, TOLSTOÏ,...

Franklin a été évidemment très affecté quand le château de SEGREZ et son arboretum ont été vendus en 2017. Il s'est alors consacré à la restauration du parc botanique du Docteur FAVIER, dont nous avons parlé ci-avant, implanté au nord du Cotentin et acquis par le Conservatoire du Littoral.

Lui, qui était cofondateur de l'association «Les Amis du vieux Saint-Sulpice » en 1980, avait manifesté le 6 mai dernier l'envie de continuer à venir enregistrer les témoignages sonores de nos aînés et notamment de notre Inès centenaire.

Merci Franklin d'avoir ressuscité l'arboretum de SEGREZ et de nous avoir fait découvrir toutes ses richesses. Reposez en paix à l'ombre de vos chers arbres. Nos pensées vont à Claire et à vos enfants.

### **Bibliographie**

*L'arboretum fruit de quatre siècles de passion paysagère (Le Parisien du 22-01-2012)*

*Rencontre avec l'homme aux 200 001 voix par Marie d'ORNELLAS (Le Parisien 15-02-2012)*

*SEGREZ ou l'arboretum ressuscité par Jean-Paul COLLAERT (Hommes & Plantes n° 94 de 2015)*

*Le jardin Favier de Cherbourg pleure le célèbre botaniste Franklin PICARD (Ouest-France 31-10-2022)*

*La mort du botaniste Franklin PICARD par Lucien JEDWAB (Le Monde du 03-11-2022)*

## **René SAVOURÉ (1926-2022)**

**On retiendra que René SAVOURÉ né en 1926 (96 ans) a été élu municipal pendant 24 ans (4 mandats de 1959 à 1983) et a été l'adjoint du maire Louis COURTOIS pendant 12 ans ( 2 mandats de 1971 à 1983).**

**C'est le premier agriculteur propriétaire de la ferme de Guillerville, qui jusque là appartenait aux châtelains de la Briche (familles Saint-Pol et des Mazis)**

**René SAVOURÉ s'est éteint le 28 novembre 2022 et repose au cimetière de Saint-Sulpice-de-Favières.**

**Nos pensées vont à son épouse Odette et à leurs deux enfants Véronique et Jean-Louis.**



## La commune de Saint-Sulpice-de-Favières reconnue «Territoire engagé pour la nature»

La Région Île-de-France et l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) ont organisé le 21 novembre 2022 une cérémonie pour les 98 collectivités reconnues « Territoire engagé pour la nature » au titre des années 2020, 2021 et 2022 en Île-de-France.

La commune de Saint-Sulpice-de-Favières, lauréate pour l'année 2021, a reçu cette distinction récompensant son engagement à mettre en œuvre des actions en matière de protection et de restauration de la biodiversité. On rappelle notamment les actions suivantes mises en œuvre depuis lors:

- sensibilisation des élèves de l'école des Tilleuls à la biodiversité
- gestion différenciée des espaces verts (fauche tardive)
- installation d'un nichoir à chouettes effraies dans le clocher
- animation sur la trame noire "le jour de la nuit », auprès des habitants

En l'absence de Mathieu Gouirand, conseiller municipal en charge de la biodiversité, Olivier Berlin représentait la commune à cette cérémonie.

On notera que Saint-Sulpice-de-Favières est la moins peuplée des 123 communes d'Île de France à avoir bénéficié du label « Territoire engagé pour la nature », depuis sa création en 2019.

Concrètement, cette reconnaissance permet au village d'être accompagné par des experts pour renforcer son programme d'actions au profit de la biodiversité, mais également d'avoir accès au "club des engagés" pour échanger avec d'autres collectivités sur les bonnes pratiques.





RECONNAISSANCE NATIONALE



est attribuée à la collectivité

**SAINT-SULPICE-DE-FAVIÈRES**

par le Collectif Régional « Territoire engagé pour la nature »

Logos of partner organizations: République Française, OFB (Office Français de la Biodiversité), Préfet de la Région d'Île-de-France, Région Île-de-France, L'Institut Paris Région, ARB (Agence Régionale de la Biodiversité), and Eau Seine Normandie.



47 lauréats en 2021 dont Saint-Sulpice-de-Favières - Olivier BERLIN, Conseiller municipal représentant la commune (Dernier rang en haut - 1er à droite de la photo)

# LA VIE COMMUNALE



**Repas des aînés vendredi 9 décembre 2022  
au restaurant la Ciboulette à La Norville qui s'est déroulé dans  
une très bonne ambiance !  
Blind test musical et danse pour finir la journée !**



Pour ceux ou celles  
qui ne sont pas  
venus au repas, une  
distribution de colis  
ou boîtes de chocolats  
a été effectuée par  
les membres de la  
C.C.A.S.  
Bonne dégustation !





# LA VIE COMMUNALE

## Gôter de Noël organisé par le Comité des fêtes samedi 10 décembre 2022



### Encore des Papilles à Saint-Sulpice-de-Favières !

Hervé et Clément, les associés du restaurant Le Saint Louis ont été mis à l'honneur à l'occasion de la remise des prix des Papilles d'Or 2023 qui s'est déroulée le lundi 28 novembre à la CCI Essonne.

Le Saint Louis a de nouveau été récompensé de 2 Papilles d'Or en catégorie « Restauration Gastronomique ».

Le restaurant La Ciboulette à La Norville a, une fois de plus, été distingué de 4 Papilles d'Or en « Restauration Traditionnelle ».

**Le conseil municipal leur adresse  
ses plus chaleureuses félicitations !**



Elisabeth SCHMITT, 1ère adjointe et Hervé RAMBAUD,  
Restaurant le St louis et La Ciboulette

### NAISSANCE :

- Andy BENARD LEHAIRE, le 15 novembre 2022

### DECES :

- M. Franklin PICARD, le 29 octobre 2022
- M. René SAVOURE, le 28 novembre 2022

### NOUVEAUX HABITANTS :

- M. Jérémy FOULIARD et Mme Elodie MABBOUX, 21 rue du four à chaux





*Lors de la cérémonie des vœux du maire qui aura lieu samedi 28 janvier 2023 à 11h00 à la Communauté du Chemin Neuf au 1 route de Guilleville, les jeunes saint-sulpiciens diplômés en 2022 se verront remettre une carte cadeau d'une valeur de 30 euros, sous réserve de se faire connaître à la mairie avant le 16 janvier 2023 avec la copie du diplôme !*

*Egalement pour ceux ou celles qui passent leur code de la route actuellement, merci de vous faire connaître à la mairie (avec justificatif de suivi dans une auto-école) afin de bénéficier également d'une carte cadeau d'une valeur de 30 euros.*

## INFOS PRATIQUES

### Horaires de la mairie et de l'Agence Postale

	<u>matin</u>	<u>après-midi</u>
lundi	9h à 12h	Fermé
mardi	9h à 12h	14h à 17h
mercredi	9h à 12h	14h à 16h
jeudi	9h à 12h	14h à 18h
vendredi	Fermé	Fermé
samedi	10h30 à 12h	Fermé

Tél. : 01 64 58 42 33

mairie@saint-sulpice-de-favieres.fr

Site internet <http://saint-sulpice-de-favieres.fr>

Facebook :

<https://www.facebook.com/Mairie Saint Sulpice de Favières>

### NUMEROS UTILES

#### NUMEROS D'URGENCES

Gendarmerie ou Police : **17**

SAMU : **15**

Pompiers : **18**

N° urgence depuis un téléphone portable  
**112**

SOS médecins Essonne : **0826 88 91 91**

Centre anti poison : **01 40 05 48 48**

Femmes victimes de violences conjugales  
: **3919**

Enfance en danger : **119**

#### SERVICES DE GARDE

Médecin : **116 117**

Pharmacien : **3237**

Dentiste : **118 200**

Vétérinaire : **118 400**

Directeur de la publication : Olivier PETRILLI

Rédaction : Les Conseillers Municipaux

Imprimeur : B-print à Breuillet

Crédits Photos : Mairie, Commission Communication